



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

La démarche COMPTAGE Coopération, Mutualisation et Partage des Trafics routiers Agrégés dans le Grand Est

Notice méthodologique

(Dernière mise à jour : juillet 2020)

Source

La DREAL a mis en place une plateforme de diffusion des données de trafic routier dans le cadre d'un projet avec les principaux gestionnaires routiers de la région Grand Est. Elle assure la collecte et la diffusion des données sous forme de cartographie dynamique et de bases de données associées.

Champ

À ce jour, la diffusion concerne les données transmises par la majorité des Conseils départementaux (Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin et Vosges), par Metz Métropole et par la Direction Interdépartementale des Routes de l'Est. Les autres gestionnaires sont invités à finaliser leur accord de diffusion des données relevant de l'open data.

Données mises à disposition

Chaque millésime fait l'objet d'un fichier de données associées. À ce jour, les données 2017 et 2018 sont disponibles. Y figurent le trafic moyen journalier tous véhicules tous jours comptés (TMJA), celui pour les seuls poids lourds (NAPL) et celui pour les poids lourds en jours ouvrés (NOPL) collectés par les principales stations fixes et mobiles des gestionnaires.

Données complémentaires

Afin de faciliter l'utilisation de ces données de trafic routier la DREAL propose un rattachement de chaque station de comptage à un tronçon de route tel que défini par la BD TOPO® de l'IGN¹. Le rapprochement est réalisé de la façon suivante. À partir de la géolocalisation de la station de comptage, le tronçon de route le plus proche est déterminé à l'aide de zones tampons, de rayons allant de 10 m à 1 km autour de la station (*voir Encadré*). Le rattachement d'une station de comptage à un tronçon de route facilite ainsi :

- le suivi temporel du trafic, lorsque la donnée de trafic est disponible pour un même tronçon ;
- la visualisation cartographique de la donnée de trafic, plus cohérente avec les tracés routiers ;
- la mise en relation avec les données de la BD TOPO®, comme par exemple la hiérarchisation du réseau routier selon l'importance des tronçons de route pour le trafic routier.

Pour chaque station de comptage, les données suivantes sont fournies à titre indicatif en plus des données de trafic routier transmises par les producteurs de données de trafic routiers :

- l'identifiant du tronçon de route de la BD TOPO® qui a pu faire l'objet d'un rattachement à la station ;
- l'importance du tronçon de route, au sens de la BD TOPO® ;
- la localisation de la donnée de trafic, si localisée au milieu du tronçon de rattachement ;
- la qualité du rattachement de la station au tronçon de route (rayon de la zone tampon à l'aide de laquelle le rapprochement a pu être réalisé).

Pour les données de l'année 2018, le trafic routier de l'année 2017 (TMJA, NAPL, NOPL) est également fourni lorsque ces données sont disponibles pour le tronçon considéré.

Encadré : Méthode de rapprochement entre les stations de comptage géolocalisées et les tronçons de route

Une zone tampon d'un rayon fixe est créée, centrée sur la géolocalisation de la station de comptage. Ensuite :

- s'il n'y a aucun tronçon de route dans la zone, alors une nouvelle zone tampon d'un rayon supérieur est créée ;
- s'il y a un seul tronçon dans la zone, alors la station est associée à ce dernier ;
- s'il y a plusieurs tronçons dans la zone, alors la station est associée au tronçon le plus présent dans la zone tampon. Ce qui signifie : dont la longueur de la portion du tronçon présent dans la zone tampon est la plus importante.

Dans l'exemple ci-dessous, on associera ainsi la station de comptage au tronçon de route A.

